



Et oui, chers collègues, souvent la DRH dit au **SNUP** qu'il est à côté de la plaque...
En agissant ainsi, elle pense que **le SNUP** se trompe et qu'il ne comprend rien aux questions qu'on lui pose...

C'est pitoyable !

La DRH, son adjoint et la directrice des relations sociales méprisent le dialogue social comme jamais en agissant de la sorte, le tout avec le consentement de notre cher « DG Picsou ».
Il ne faut malheureusement rien attendre de cette Direction, ils sont là pour restreindre vos avantages et, plus grave, ils ne font rien pour préserver les caractéristiques spéciales de notre Etablissement public.

Pour preuve, sous leur responsabilité, le nombre de fonctionnaires n'a cessé de diminuer, ce qui fait peser un risque sur le devenir de notre Etablissement. Cette DRH a même peur de modifier le décret qui encadre les emplois des salariés de droit privé au motif que le législateur pourrait les interdire, cela en dit long sur leur manière d'être.

Elle n'a de cesse de diminuer vos droits mais cette règle n'est pas valable pour tous... rappelez-vous le changement de statut en 2024 de notre directeur délégué, patron de la Banque des territoires. Lui il va passer de bonnes fêtes de fin d'année, il a acquis un bon régime de protection sociale complémentaire et il aura une retraite améliorée... Nombre de fonctionnaires de la CDC auraient aimé passer d'aussi belles fêtes de fin d'année ?



Il n'est pas si mal
mon DRH Adjoint...
... même si parfois
il est à côté de la plaque...



Moi, j'ai tout compris...
Je fais plaisir au boss,
et à moi les belles augmentations





C'est encore et toujours d'actualité !



*Petit papa « Lombard »
Quand tu penseras au personnel
Avec des euros par milliers
N'oublie pas mon petit soulier.*

*Joyeux
Noël
& Bonne
Année!*